

Madame, Monsieur,

Les accueils de loisirs ouvriront du lundi 9 au vendredi 13 Février 2026. (pour les enfants de la Petite Section au CM2, prise en compte de la classe de l'année scolaire 2025/2026).

Les jeunes de la 6ème à 17 ans sont accueillis seulement sur les activités spécifiques (soit le vendredi 13 février 2026).

Les inscriptions se font sur le portail famille.

*Pour ceux qui n'auraient pas encore accès au portail famille, vous devez remplir la fiche générale commune à tous les services de la Communauté de Communes et la retourner au Service Enfance Jeunesse par mail ou par courrier. Vous recevrez ensuite vos identifiants par mail.

*Pour ceux qui ont déjà un accès au portail famille, il suffit de vous connecter au portail famille et de retourner les différents documents par la messagerie du portail famille :

- la fiche « programme d'activités hiver 2026 » (à remplir et à retourner)

- la fiche sanitaire 2026 (sans remplir la partie vaccin) à refaire pour chaque période de vacances.

- la copie des vaccins, l'attestation d'assurance et la copie du livret de famille (dans le cas où vous ne l'auriez pas déjà fait ou en cas de changement)

N'oubliez pas de cocher les jours d'accueils souhaités sur le planning de votre enfant en sélectionnant bien la bonne structure selon la classe de votre enfant.

En cas de dossier incomplet, l'inscription de votre enfant ne sera pas prise en compte.

Au cours de la semaine, les enfants pourront participer à diverses activités (activités manuelles, d'expressions, jeux, journée à thème...). C'est l'occasion pour eux de développer leur créativité, de s'exprimer, de découvrir et s'initier à de nouvelles activités.

Les vacances d'hiver seront sur le thème « **Aujourd'hui tout est possible ...Renverse ta journée !** ».

Activité spécifique du vendredi 13 février 2026 :

Initiation Jiu-jitsu Brésilien avec l'association Caveirinha 71

+ animation light painting / graphing avec l'association Battle of Color.

Vous trouverez le planning des activités spécifiques sur le site <https://www.bressenordintercom.fr/> ou sur le portail famille. **Il est à retourner rempli et signé.**



L'accueil et le départ des enfants se feront selon les horaires et selon les groupes d'âge soit à l'Espace Enfance Jeunesse (MAJE) soit à la Maison des Associations Andrée Berry

	Arrivée entre 7h30 et 8h30	Arrivée entre 8h30 et 9h00	Départ entre 17h00 et 17h30	Départ entre 17h30 et 18h30
Accueil de loisirs maternel	A l'Espace Enfance Jeunesse			
Accueil de loisirs élémentaire et ados	A la Maison des Associations Andrée Berry			

Modalités pour accéder à l'activité du vendredi (seulement pour les enfants de la maternelle et de l'élémentaire) : l'enfant devra être inscrit au moins 2 autres jours de la semaine d'ouverture soit au total une formule de 3 journées avec repas.

Inscription avant le jeudi 22 janvier 2026 (les places sont limitées)

Une annulation effectuée après la date limite d'inscription entraînera le règlement de la prestation prévue.

Rappel des horaires

Journée avec repas de 7h30 à 18h30

(Arrivée échelonnée entre 7h30 et 9h00, départ échelonné entre 17h00 et 18h30)

Matin avec repas : départ à 14h00 / Après-midi avec repas : arrivée à 12h00

Tarif des accueils de loisirs selon la grille ci-dessous

Quotient familial au 01/01/2026	0 - 500	501 - 750	751 – 1 000	1 001 - 1 250	1 251 et +
Journée	7,00	9,00	11,00	13,00	15,00
½ journée avec repas	6,00	8,00	10,00	12,00	14,00

Le règlement se fera **après** la période d'accueil, vous recevrez une facture à régler au **Trésor Public**, Possibilité de règlement par Chèque vacances A.N.C.V. (La trésorerie a changé d'adresse, elle se trouve actuellement à Louhans).

Attention de bien sélectionner sur le portail famille, la bonne structure d'accueil de loisirs en fonction des critères ci-dessous (les classes prises en compte sont celles de l'année scolaire 2025-2026):

-**Accueil de Loisirs Maternel** pour les enfants scolarisés de la Petite section à la Grande Section, à l'Espace Enfance Jeunesse, 5 bis rue du Château à Pierre de Bresse.

-**Accueil de Loisirs Élémentaire** pour les enfants du CP au CM2 à la Maison des Associations Andrée Berry.

-ADOS : à partir de la 6^{ème} (seulement le vendredi 13 février) à la Maison des Associations Andrée Berry.

Céline CORNOT
Service Enfance – Jeunesse
Responsable périscolaire / extrascolaire
Tél : 03 79 57 07 60
Mail : enfance-jeunesse@bressenordintercom.fr
<https://www.bressenordintercom.fr/>



Document à retourner obligatoirement (à remplir et signer)

Activités Vacances d'Hiver (du 9 au 13 février 2026)

Les vacances d'hiver seront sur le thème « **Aujourd'hui tout est possible ...renverse ta journée !** ».

L'équipe d'animateurs proposeront au cours de l'année 2026, des animations variées permettant aux enfants de relever des défis adaptés à leur âge et à chacun, de gagner confiance en eux afin qu'ils prennent conscience qu'ils ont **TOUS** des compétences et des capacités de réussites.

- Valorisation de l'enfant dans les différentes activités en leur montrant leur progrès. Personne n'est « nul » mais chacun avance à son rythme !
- Valorisation des talents / initiatives et de l'estime personnelle
- Favoriser un climat bienveillant où chacun peut s'exprimer
- Encourager la persévérance « je vais y arriver »

Vendredi 13 février 2026 :

- Initiation Jiu-jitsu Brésilien avec l'association Caveirinha 71
- + animation light painting / graphing avec l'association Battle of Color (dessin dans l'obscurité avec de nombreux accessoires lumineux permettant de créer des scènes surréalistes).

Je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance du projet d'animation des vacances d'Hiver 2026, autorise mon (mes) enfants

.....
- à participer aux différentes activités ainsi qu'à prendre les transports mis en place par Bresse Nord Intercom' lors de certaines activités. Une annulation effectuée après **la date limite d'inscription (soit après le jeudi 22 janvier 2026) entraînera le règlement de la prestation prévue.**

- atteste avoir pris connaissance du contenu des différents règlements intérieurs, du projet pédagogique et m'engage à les respecter (mise à disposition sur le portail famille).
- autorise le personnel de l'accueil de loisirs à prendre toutes dispositions en cas d'urgence (médecin, hospitalisation...).

autorise mon enfant à être pris en photo (ou film) par l'équipe d'animation ou la presse (sous la responsabilité du journaliste). Les photos pourront être diffusées dans le journal local, lors de la journée festive de fin de centre, lors des manifestations de Bresse Nord intercom ou dans les revues communales et intercommunales. Elles pourront aussi être affichées dans les différents locaux de Bresse Nord Intercom.

atteste avoir fourni la fiche sanitaire en début d'année 2026.

atteste avoir fourni l'attestation d'assurance scolaire année 2025-2026.

A

Signature :



Code de l'action sociale et des familles

Fiche sanitaire de liaison

ANNEE 2026

Cette fiche permet de recueillir les informations utiles pour l'accueil de l'enfant.

Enfant : fille garçon Date de naissance :

Nom : Prénom :

Enfant bénéficiant de l'A.E.E.H. OUI NON (si oui, merci de transmettre une notification)

Enfant détendeur d'un P.A.I. OUI NON

I - Vaccinations : joindre une photocopie du carnet de vaccination (seulement en cas de changement)

II - Renseignements médicaux :

L'enfant doit-il suivre un **traitement médical** pendant l'accueil ? oui non

Attention : aucun médicament ne pourra être pris à l'accueil de loisirs sans PAI.

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

Rubéole	Varicelle	Angine	Scarlatine	Coqueluche
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non				
Otite	Rougeole	Oreillons	Rhumatisme articulaire aigu	
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non				

Allergies : médicamenteuses oui non
asthme oui non
alimentaires oui non
autres oui non laquelle :

Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

P.A.I (projet d'accueil individualisé) (joindre le protocole et toutes informations utiles)

.....

.....

.....

Indiquer les **difficultés de santé** (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les **précautions à prendre**.

.....

.....

III - Recommandations utiles :

Préciser si l'enfant porte des lunettes, des prothèses dentaires ou auditives, besoins éducatifs particuliers

.....

.....

IV - AUTORISATIONS

J'autorise mon enfant à participer aux activités physiques et sportives : oui non

Autorisation de transport en véhicule de service et car de location : oui non

IV - Responsable légal de l'enfant :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. domicile : travail : portable :

Personne autorisée à venir chercher mon enfant :

Numéro tél :

Nom et tél. du médecin traitant (*facultatif*) :

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant,

déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire

autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (*traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale*) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant, ceci suivant les prescriptions d'un médecin et/ ou d'un service d'urgence seuls habilités à définir l'hôpital de secteur.

Signature (*précédée de la mention lu et approuvé*) : Date :